

Actions Territoriales

Conseil Exécutif du 28 novembre 2011

DÉLIBÉRATION N°266/2011

**SOUTIEN TERRITORIAL À MADAME FRANCINE LANGLOIS
ÉDITION DU LIVRE « BELEN, PETIT BOUT DE SOLEIL »**

LE CONSEIL EXÉCUTIF TERRITORIAL DE SAINT-PIERRE ET MIQUELON

- VU** la loi organique n° 2007-223 et la loi n° 2007-224 du 21 février 2007 portant dispositions statutaires et institutionnelles relatives à l'outre-mer ;
- VU** le Code Général des Collectivités Territoriales ;
- VU** l'instruction budgétaire et comptable M52 ;
- VU** les crédits inscrits au Budget Territorial 2011 ;
- VU** la demande de Madame Francine LANGLOIS ;
- SUR** le rapport de son Président,

**APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ
A ADOPTÉ LA DÉLIBÉRATION DONT LA TENEUR SUIT**

ARTICLE 1 : Le Conseil Exécutif Territorial décide d'attribuer au titre de 2011 une participation de 1 150 € à Madame Francine LANGLOIS pour l'édition du livre « Belen, petit bout de soleil ».

ARTICLE 2 : Les crédits nécessaires au règlement de cette dépense seront prélevés sur le budget territorial 2011 – Chapitre 65 - Nature 6568 – Fonction 311 - (enveloppe 14317).

ARTICLE 3 : Le versement de l'aide interviendra par deux acomptes successifs selon les modalités suivantes :

- 75% à la signature de la présente délibération, soit 860 € ;
- le solde, soit 290 €, sur présentation des pièces justificatives de la réalisation de l'opération.

ARTICLE 4 : Madame Francine LANGLOIS remettra 15 exemplaires de son édition au Conseil Territorial.

Adopté

7 voix pour

0 voix contre

0 abstention(s)

Membres du C.E : 8

Membres présents : 7

Membres votants : 7

Le Président,

Stéphane ARTANO

